

.....
RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2020

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
HAUTS-DE-FRANCE

“

UN HÔPITAL, UN EPSM OU UN EHPAD,
CE NE SONT PAS DES CHIFFRES,
CE SONT AVANT TOUT DES FEMMES ET DES HOMMES :
LES PATIENTS, SANS QUI L'HÔPITAL PUBLIC N'AURAIT PAS DE RAISON D'EXISTER,
ET LES PERSONNELS, SANS QUI IL NE SERAIT RIEN :
PERSONNELS ADMINISTRATIFS, PERSONNELS TECHNIQUES,
ET BIEN SÛR, PERSONNELS SOIGNANTS.



”



Rémi Pavros

Président de la
FHF Hauts-de-France

En novembre 2019, la FHF Hauts-de-France relançait le projet de construction d'une stratégie de groupe public dans la région, afin de permettre à nos établissements adhérents de continuer à offrir à chaque patient des parcours de soins adaptés et sans rupture. Nous l'affirmions alors « *L'Hôpital et les établissements médico-sociaux publics sont un bien commun de notre pays : ils sont une chance pour notre République, et non une charge comme l'on a trop souvent cherché à nous le faire croire.* »

En janvier 2020, à l'occasion de notre cérémonie de vœux, nous avons alors souhaité mettre en lumière ce qui fait l'essence même du service public de santé : son humanité.

Nous ne savions pas que quelques semaines plus tard, ces certitudes qui fondent toute notre action deviendraient celles de toute la nation, et bien au-delà, d'un monde entièrement bouleversé par une crise sanitaire sans précédent.

Cette année inédite a bien sûr transformé toute l'activité de la FHF Hauts-de-France. Durant plusieurs mois, les élus et l'équipe de la fédération se sont entièrement consacrés à la gestion de cette

crise, aux côtés de nos établissements adhérents tous « en première ligne ».

Nous avons informé, alerté, accompagné, défendu ; plus que jamais, nous avons été extrêmement fiers de représenter les hospitaliers.

L'Hôpital public a été un véritable rempart contre cette épidémie, et il l'est toujours à l'heure où nous écrivons ces lignes. Depuis plus d'un an, les professionnels se réinventent et s'adaptent continuellement ; partout ils œuvrent sans relâche pour sauver des vies dans nos hôpitaux, et les protéger dans nos établissements médico-sociaux.

Pourtant à la fin de l'année 2020, les applaudissements des premiers mois et la gratitude envers les soignants paraissent déjà loin. De notre côté, nous n'oublierons pas l'investissement qui est le leur lorsque la crise sera derrière nous, et nous saurons rappeler le rôle primordial qu'occupent les établissements publics et leurs personnels, **pour que leur place au cœur du système de santé soit enfin reconnue et valorisée à la hauteur des missions qu'ils remplissent.**

L'HÔPITAL PUBLIC, DONT LE RÔLE INCONTOURNABLE A ÉTÉ RECONNU PAR TOUS, DEVRA ÊTRE AU CENTRE DES RÉFLEXIONS DE L'APRÈS COVID-19. LA FHF HAUTS-DE-FRANCE, TOUT EN MAINTENANT SA MOBILISATION POUR ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS, SERA PORTEUSE DES PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS ET ASSURER À L'ENSEMBLE DES ACTEURS, DES CONDITIONS MEILLEURES À LA RÉALISATION DE LEUR ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA POPULATION.

SOMMAIRE

00

ÉDITO

..... p.3

01

FAITS MARQUANTS

COVID 19 Face à une crise inédite, accompagner nos établissements adhérents en première ligne	p.6-10
Construction d'une stratégie de groupe régionale.....	p.12
Séjour de la santé.....	p.13
Evènements 2020.....	p.14-15

02

LA FHF HAUTS-DE-FRANCE

Qui sommes-nous ?.....	p.17
Établissements adhérents.....	p.18-19
Conseil d'administration.....	p.20-21
Instances.....	p.22
Budget	p.22
Communication.....	p.23-24
Au service de nos adhérents	p.25

03

ORGANISATION SANITAIRE

Autorisations - CSOS	p.27
Urgences	p.28
Psychiatrie - Santé mentale	P.29

04

FINANCES

Situation financière.....	p.31
Observatoire de l'activité	p.31
Contentieux SDIS/SMUR.....	p.32
Marché groupé d'intérim médical	p.32

05

SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Faits marquants 2020	p.34
Évènements et rencontres.....	p.36
Collectif Systèmes d'Information Médico-social HDF	p.37

06

RESSOURCES HUMAINES

Réforme de l'internat.....	p.39
PADHUE	p.39
Référente Handicap Mutualisée	p.40
Service Civique.....	p.41
Formation - Travaux avec le Conseil régional	p.43

07

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

.....	p.45
-------	------

COVID-19 : FACE À UNE CRISE INÉDITE, ACCOMPAGNER NOS ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS EN PREMIÈRE LIGNE

Dès la fin du mois de février, la région Hauts-de-France fait partie des premières touchées par l'épidémie de coronavirus Covid-19 en France, et elle sera tout au long de l'année l'une des plus impactées. Nous connaissons la capacité d'adaptabilité constante des établissements publics, et l'engagement de leurs personnels ; cette crise les a révélés avec force à l'ensemble de la population.

Semaine après semaine, en première ligne face à cette épidémie, tous ont fait preuve d'une organisation, d'une abnégation et d'une efficacité remarquables. Hôpitaux, EHPAD, établissements accueillant des personnes en situation de handicap... chacun a su rapidement se réorganiser, et s'ajuster continuellement dans le seul intérêt de ses patients et résidents.

Ouverture de lits, déprogrammations, réorganisation des parcours de soins en circuits différenciés, réaffectation des personnels... des Urgences aux services de réanimation, en quelques semaines seulement, le service public hospitalier de la région s'est adapté pour accueillir les patients Covid avérés ou suspects, tout en continuant ses missions de continuité des soins et d'accueil de tous, 24h/24, 7jours/7.

Dans les EPSM et CHS, l'activité s'est réorganisée pour poursuivre la prise en charge des patients, à distance ou en présentiel ; et des dispositifs d'accompagnement psychologique ont été développés pour les professionnels de santé, mais également le grand public.

Dans les établissements médico-sociaux, tous les moyens possibles ont été mis en œuvre pour protéger les résidents et usagers, et l'adaptation a également été permanente, de la mise en place d'un confinement strict à la réouverture encadrée des visites aux familles et aux proches.



Personnels médicaux, paramédicaux, techniques, logistiques, administratifs, étudiants, tous ont fait preuve d'une implication totale, mais aussi d'une très grande ingéniosité face aux difficultés et pénuries multiples qu'ils ont rencontrées.

La FHF Hauts-de-France, en tant que représentante des Hôpitaux et établissements médico-sociaux publics de la région, s'est engagée tout au long de la crise aux côtés de ses établissements adhérents.

INFORMER ET ACCOMPAGNER

AU TRAVERS DE MULTIPLES RÉUNIONS DE COORDINATION ET CELLULES DE CRISE RÉGIONALES

Chaque semaine, la FHF Hauts-de-France est en lien avec la Direction Générale et la Direction de l'Offre Médico-sociale de l'ARS, ainsi qu'avec les Conseils départementaux. Ces temps d'échanges permettent de remonter et d'alerter sur les difficultés rencontrées par les établissements (pénuries, organisationnelles...), puis de leur rediffuser les différentes informations communiquées en temps réel.

EN LIEN QUOTIDIEN AVEC LA FHF NATIONALE

Une action coordonnée se met également en place avec la FHF nationale, au travers de points quotidiens et hebdomadaires avec les autres fédérations régionales. Les pôles d'expertise de la FHF mettent à disposition des ressources et se font le relais des problématiques rencontrées ou accentuées par la crise (prise en charge des patients, surcoûts liés à l'épidémie, réorganisation sur le plan RH...).

ESPACES RESSOURCES COVID-19

Coronavirus Covid-19 Informations et ressources nationales et régionales

Dès mars 2020, la FHF Hauts-de-France publie sur son site une page de ressources, permettant de retrouver en un seul espace les principales informations nationales et régionales, par ailleurs diffusées quotidiennement aux établissements adhérents. En complément, un espace réservé aux établissements sur l'extranet permet d'accéder aux comptes-rendus de toutes les réunions menées pendant la crise.

En complément des ressources ci-dessous, un espace spécifique est dédié sur notre extranet aux comptes-rendus des différentes rencontres et réunions téléphoniques menées notamment avec l'ARS Hauts-de-France et les Conseils départementaux. Cet espace est réservé aux adhérents de la FHF Hauts-de-France. Chaque demande d'inscription sera soumise à validation et pourra prendre de 24 à 48h.

- Ressources nationales
- Ressources régionales

Ressources nationales

Reconstruction de la majoration exceptionnelle du TTA réalisé dans le contexte de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 (15 avril)

Actualisation des règles d'éviction des professionnels de santé postifs à la Covid-19, travaillant en ES ou ESMS (6 avril)

Réanimation et réanimation Covid à l'Hôpital public - infographie FHF

Nouveau dispositif portant dérogation temporaire aux règles en matière de congés non pris par les agents de la fonction publique hospitalière (28 mars)

Covid-19 - FAQ sur les recommandations d'allègement post-vaccinal des mesures de protection dans les EHPAD et USLD (27 mars)

Covid-19 - Nouveau dispositif d'indemnisation et de majoration des heures supplémentaires réalisées dans le contexte de la lutte contre l'épidémie (16 mars)

Covid-19 - Précisions concernant le régime des ASA et des congés maladie dans le cadre de la propagation du virus (mars 2021)

Covid-19 - Supports d'information sur la vaccination pour les professionnels du secteur médico-social

Covid-19 - Adaptation des mesures de protection dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap (12 mars)

Ressources régionales HDF

À partir du 5 octobre, tous les décrets concernant la stratégie territoriale face à la reprise de l'épidémie dans la région sont disponibles pour les adhérents FHF Hauts-de-France sur notre espace extranet.

VACCINATION contre la Covid-19

Vaccination Covid-19 dans la région Hauts-de-France

CORONAVIRUS COVID-19

Points de situation épidémiologique ARS Hauts-de-France - décembre 2020

Soutien aux professionnels en période de crise sanitaire - CREPHS HDF

CORONAVIRUS COVID-19

Points de situation épidémiologique ARS Hauts-de-France - novembre 2020

ars

Covid-19 - Guide ARS HDF de gestion de l'épidémie à destination

ars

Covid-19 - Stratégie territoriale de réponse à une reprise épidémique (2 octobre)

En 2020, sur la gestion de la crise sanitaire

+ de **80**

réunions avec la FHF nationale et les autres fédérations régionales

+ de **70**

réunions avec l'ARS Hauts-de-France et les établissements

+ de **70**

réunions avec la DOMS de l'ARS et les Conseils départementaux

REPRÉSENTER, VALORISER ET DÉFENDRE

La FHF Hauts-de-France a également joué son rôle de porte-parole du système public de santé et de soutien de ses établissements adhérents, au travers de plusieurs courriers, communiqués et interventions dans la presse et sur les réseaux sociaux.



MARS 2020

“ La FHF Hauts-de-France salue l'ensemble des personnels hospitaliers, sociaux et médico-sociaux de la région et se tient entièrement disponible. ”

Dès le début de la crise, au travers d'un communiqué et d'un message diffusé à tous les établissements de la région, le Conseil d'Administration et l'équipe permanente de la FHF Hauts-de-France ont tenu à saluer l'ensemble des personnels hospitaliers de la région, et à les assurer du plein soutien de la fédération à leurs côtés.



AVRIL 2020

“ L'Hôpital public est toujours là pour tous, ne renoncez pas à vous soigner ! ”

Communiqué commun avec France Assos Santé Hauts-de-France

Suite aux alertes de ses établissements adhérents sur la chute du nombre de passages dans les services d'Urgences, la FHF Hauts-de-France s'est associée à France Assos Santé Hauts-de-France pour rappeler que durant la période d'épidémie de Covid-19, les autres pathologies ne devaient pas être négligées, et qu'il était essentiel de continuer à se soigner.



MAI 2020

“ Prime Covid aux hospitaliers : aucune distinction ne doit être opérée entre les professionnels dans les Hauts-de-France ”

Au soir du 7 mai, les départements du Nord et du Pas-de-Calais semblaient ne pas être intégrés à la liste des « départements les plus touchés par l'épidémie » de Covid-19 ; à ce titre, la plupart des personnels exerçant dans les établissements hospitaliers de ces deux départements n'auraient pas été concernés par le versement d'une prime de 1500€, mais de 500€. La FHF Hauts-de-France est aussitôt intervenue auprès de l'ARS Hauts-de-France, et a alerté le Président de Région ainsi que plusieurs parlementaires régionaux, sur cette possible iniquité inacceptable. Grâce à la mobilisation de tous, l'ensemble des personnels hospitaliers et médico-sociaux de la région Hauts-de-France a finalement obtenu la garantie du versement d'une prime de 1500€.



Olivier Véran
@olivierveran

En réponse à @xavierbertrand @hautsdefrance et 6 autres personnes

Je vous confirme que le décret à paraître étend bien le bénéfice de la prime de 1.500 € aux personnels des hôpitaux de tous les départements de la région
[@HautsDeFrance](#)
cc [@GDarmanin](#)

5:32 PM · 12 mai 2020 · Twitter for iPhone





MAI 2020

L'Hôpital public a été le rempart face à l'épidémie, créons les conditions pour qu'il retrouve son souffle

A la veille du déconfinement, la FHF Hauts-de-France a tenu à saluer de nouveau l'investissement magnifique dont ont fait preuve les hôpitaux et établissements médico-sociaux publics de la région, qui, couplé à la solidarité entre tous les acteurs de santé régionaux et aux effets du confinement, a permis d'éviter les situations de saturation qui ont touché d'autres territoires. Rémi Pauvros, Président, a rappelé que tous devaient aujourd'hui pouvoir retrouver leur souffle : dans l'immédiat, en termes de ressources humaines, mais aussi de moyens matériels et financiers ; à l'avenir, avec une réorganisation du système de santé et un plan d'investissement à la hauteur des enjeux, qui redonnent au service public hospitalier toute la considération qu'il mérite.



SEPTEMBRE 2020

Courrier à M. Arnaud Corvaisier, Directeur Général par intérim de l'ARS Hauts-de-France sur la stratégie de dépistage des personnels



SEPTEMBRE 2020

Face à la recrudescence de l'épidémie, la prise en charge de la Covid-19 est l'affaire de tous

Alors que les hôpitaux et établissements médico-sociaux publics des Hauts-de-France se préparent depuis plusieurs semaines à l'éventualité d'une « seconde vague » Covid-19, ils restent confrontés à des difficultés multiples, notamment en termes de personnels. La FHF Hauts-de-France alerte alors : « ils ne pourront pas assumer seuls une situation similaire à celle du printemps ».

SANTÉ COVID-19

“Un manque d'effectifs criant” dans les hôpitaux pour affronter la deuxième vague

Même si la situation reste maîtrisée, la Fédération hospitalière de France (FHF) tire la sonnette d'alarme : on ne pourra pas éviter des « déprogrammations » d'autres patients.

Le manque d'effectifs est un problème récurrent dans les hôpitaux français. Les professionnels de santé sont confrontés à des situations de surcharge, notamment lors de pics de patientes. La FHF alerte sur la nécessité de renforcer les effectifs et de mettre en place des mesures de soutien aux professionnels de santé.



SEPTEMBRE 2020

Courrier à M. Michel Lalande, Préfet de Région sur les prévisions de solutions de garde alternatives pour les enfants des personnels

Suite à la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires lors de la rentrée scolaire, la FHF Hauts-de-France sollicite le Préfet de Région M. Lalande, pour que puissent être prévues en amont et mises en place dans chaque territoire de la région Hauts-de-France des solutions de gardes alternatives pour les enfants des personnels hospitaliers et médico-sociaux, comme cela avait déjà été le cas lors de la fermeture des établissements scolaires en mars 2020.



OCTOBRE 2020

“**Reconfinement : pour sauver nos hôpitaux et préserver nos EHPAD, nous nous devons collectivement d’être exemplaires**”

Face à la reprise très forte de l'épidémie de Covid-19 dans la région Hauts-de-France, la FHF Hauts-de-France salue la décision de mise en place d'un reconfinement national, que la Fédération avait appelé de ses vœux, et rappelle alors qu'il appartient à chacun, dans sa vie quotidienne, de participer à cet effort national pour soutenir nos soignants.



NOVEMBRE 2020

“**Transferts de patients Covid-19 : l'utilisation de toutes les capacités régionales sera privilégiée avant toute autre éventualité**”

Face à la reprise très forte de l'épidémie de Covid-19 dans la région Hauts-de-France, la FHF Hauts-de-France salue la décision de mise en place d'un reconfinement national, que la Fédération avait appelé de ses vœux, et rappelle alors qu'il appartient à chacun, dans sa vie quotidienne, de participer à cet effort national pour soutenir nos soignants.



NOVEMBRE 2020

“**La FHF Hauts-de-France demande le renforcement des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie**”

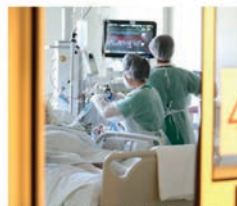
Alors que des situations de saturation s'amorcent dans certains territoires, les membres du Bureau de la FHF Hauts-de-France décident unanimement de soumettre la très grande préoccupation de la Fédération à M. Michel Lalande, Préfet de Région, et Pr. Benoit Vallet, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, afin de demander le renforcement des mesures déjà prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie.

HÔPITAUX

“Situation extrêmement tendue”

HAUTS-DE-FRANCE La Fédération hospitalière demande un renforcement des mesures anti-Covid.

C'est avec un cri d'alarme, si faut entendre, « été à présent, les moyens sont presque épuisés », selon la Fédération hospitalière de France Hauts-de-France, que s'engage une mobilisation publique de santé. « La situation est exceptionnelle, extrêmement tendue dans les Hauts-de-France, et l'urgence est grande », déclarent les membres du bureau de la FHF Hauts-de-France, qui s'adressent le préfet de Région, Michel Lalande, et Benoit Vallet, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS).



Les hôpitaux pressés de la DRU d'Amiens accueillent des patients de haut. (FRANÇOIS DREYER)

“

LES AUTRES
FAITS MARQUANTS 2020

”

CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE DE GROUPE PUBLIC RÉGIONALE : UNE NOUVELLE ÉTAPE

Dans le contexte d'une région en forte restructuration économique, dont l'épidémiologie est préoccupante sur certaines maladies, notamment chroniques, et qui doit faire face à un défaut d'attractivité médicale majeure, la FHF Hauts-de-France a relancé à partir de l'été 2019 une réflexion de fond, afin d'élaborer des propositions concrètes, parfois audacieuses, qui lui permettent de construire une nouvelle ambition : développer une stratégie de groupe public, à travers l'élaboration d'un projet FHF Hauts-de-France, tenant compte des particularités régionales.

L'élaboration de cette stratégie priorise avant tout l'aspect humain, et plus particulièrement les questions de démographie médicale.

Pour ce faire, la fédération a fait appel à l'accompagnement d'un cabinet de consultants, Montaigne Santé – Groupe Averroès, pour une mission centrée sur l'obtention de résultats, et déclinée en une feuille de route permettant une mise en œuvre opérationnelle.



En novembre 2019, plusieurs études introductives permettant de lancer la réflexion avaient été présentées aux établissements lors de la Convention régionale FHF Hauts-de-France :

#1

Les spécificités de l'offre de soins en Hauts-de-France, et la situation des différents territoires

#2

Un bilan fonctionnel des GHT de la région

#3

Le fonctionnement des stratégies des groupes privés dans la région

En janvier 2020, la FHF Hauts-de-France a organisé 2 nouvelles demi-journées de présentation de ces études, affinées par territoire : à Lille, pour le nord de la région, et à Amiens, pour le sud. Les groupes de travail formés fin 2019 se sont également réunis tout au long des mois de janvier et février au Centre Hospitalier d'Arras, réunissant au total près de 100 participants sur une douzaine de rencontres. Interrompus par la crise sanitaire, les travaux ont pu reprendre à l'été.

La réflexion a abouti à un ensemble de 14 propositions, organisées autour de quatre axes : parcours, attractivité médicale, attractivité paramédicale et autorisations d'activités et d'équipements. Ces propositions se veulent concrètes et offensives, mais ne prétendent pas à l'exhaustivité, et viennent compléter les conclusions du Ségur de la Santé.

Alors que celles-ci avaient été soumises à la réflexion des établissements, les travaux ont de nouveau été interrompus par la reprise épidémique, et seront relancés en 2021.

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT SERVICE CIVIQUE

Afin de faciliter les procédures administratives pour les établissements, la FHF Hauts-de-France a obtenu en avril 2017 un agrément collectif Service civique. Cet agrément, qui permet aux établissements adhérents à la FHF HDF d'accueillir des jeunes volontaires en Service civique pour l'une des missions d'intérêt général définies par la Fédération, a été renouvelé en septembre 2020 pour une durée de 3 ans.

INSTANCES FHF HAUTS-DE-FRANCE

Docteur Thierry RAMAHERISON, Président de CME du Centre Hospitalier de Beauvais, est désigné Vice-Président FHF Hauts-de-France, représentant la communauté médicale, lors du Conseil d'administration du 28 janvier 2020. Philippe MERLAUD, Directeur du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer, est quant à lui désigné Trésorier de la FHF Hauts-de-France lors de ce même Conseil d'administration.

SÉGUR DE LA SANTÉ

Le 25 mai 2020, le Premier ministre et le Ministre des solidarités et de la santé lancent le Ségur de la santé. La FHF nationale y défend un « New Deal » pour une refonte du système de santé, basé sur 6 axes de transformation :

#1

Refonder l'organisation, le pilotage et la gouvernance du système de santé pour instituer une organisation lisible et efficace

#2

Refonder le financement du système de santé pour investir au service d'une stratégie juste et équitable, fondée sur des objectifs de santé publique

#3

Revaloriser les métiers et les carrières des professionnels hospitaliers et médico-sociaux, à la hauteur de leur utilité sociale et de leur engagement pour le service public

#4

Refonder la politique du Grand âge et de l'autonomie pour transformer l'offre, renforcer les effectifs et les compétences, investir et développer le numérique

#5

Refonder l'offre de soins sur les territoires sur la base de la responsabilité populationnelle et du service public de santé

#6

Refonder la politique européenne pour faire de la santé un élément de la politique industrielle de l'Union



4 Région

LA VOIX DU NORD JEUDI 28 MAI 2020

Ségur de la santé : « Les disparités régionales doivent être prises en compte »

La Fédération hospitalière de France (FHF) est parmi les premières organisations concernées par le Ségur de la santé. Que peuvent attendre les hôpitaux de la région de cette concertation entamée lundi ? Les réponses du président de la FHF Hauts-de-France, Rémi Pavros.

REMI PAVROS
mhp@fhhfrance.fr

RÉGION

« Comment accueillez-vous cette concertation ? »

« Elle est indispensable. Mais il faut d'abord remettre à niveau l'hôpital public en France et dans notre région en particulier, après le choc. On a la conviction qu'on va parler du moyen et du long terme, mais il y a aussi le court terme : penser à la fatigue du personnel, reconnaître les risques, en particulier de malade, et remettre à l'air les services. Dans notre région, il y a des hôpitaux qui ont des situations extrêmement tendues. »

« Quelles sont les attentes de la FHF au niveau régional ? »

« On a une demande très forte pour que les décisions européennes soient prises en compte. Si nous sommes perdus les régions les plus impactées par la crise, il y a des raisons, y compris la fragilité de notre population. Dans le lieu que ces indicateurs soient pris en compte, c'est la santé de la région. Il faut aborder les territoires sous le prisme de tout le monde, ce qui est aussi pour les territoires de débouché des décisions que le privé dans le secteur public. Enfin, personnellement, je

mais pour la remise en cause de la T2A, la justification n'est pas, c'est un instrument comptable, mais derrière, cela signifie bien qu'on est dans un maquis. De la crise a mené que l'hôpital public doit être pris en compte dans sa globalité. Regarder ce qui se fait à l'CHI en termes d'innovation, c'est impressionnant et ce montre que ça donne la parole à l'ensemble des acteurs, on peut aboutir à des choses extraordinaires. »

« Les décideurs quels qu'ils soient (...) ont enfin intégré que la préoccupation majeure des habitants de notre pays, c'est la santé. »

« Cette concertation, comptable par la crise, peut-elle néanmoins aboutir à des réformes d'urgence ? »

« On a vraiment à réfléchir un véritable système de santé, ce qui ne se résume pas à l'hôpital public. Il faut penser en compte l'ensemble des parcours de soins. On voit l'hôpital, l'ambulatoire, le domicile, le territoire. Dans le long terme, on doit être en mesure de faire face à une crise sanitaire. Cela veut dire évidemment un minimum de système. On le fait un peu pour ce qui concerne des enjeux sociaux, la considération que la santé est quasi-



« Il ne faut plus que l'argent pour la santé », estime Rémi Pavros, après accord sur accords

ment avec politique régionale de l'Etat. »

« Les syndicats ont-ils raison de se méfier ? »

« Oui, parce qu'effectivement il ne faut plus que l'argent pour la santé. Il faut que la santé soit gérée par rapport à l'humain et non à l'argent. La même santé est présente depuis qu'on a commencé à dire qu'il y a trop de lits d'hôpi-

taux. L'hôpital public, la santé ça coûte cher. Il faut qu'une bonne fois pour toutes on en ait conscience. »

« La crise n'a-t-elle pas revêlé votre conviction ? »

« Les décideurs quelque qu'ils soient, y compris le monde économique, ont enfin intégré que la préoccupation majeure des habitants de notre pays, c'est la santé. Et que

dans un système de santé extrêmement performant, l'économie a profité. Et la crise a montré que qu'on ne peut pas la traiter comme ça importe quel autre domaine. C'est fondamentalement irréversible. Donc le débat doit évoluer, et l'équilibre des questions politiques traditionnelles. »

« Rémi Pavros est-il en campagne pour le second tour des municipales, à Montreuil ? »

A l'échelon régional, Rémi Pavros, Président de la FHF Hauts-de-France, appelle dès le lancement du Ségur à ce que « la santé soit gérée par l'humain et non l'argent », et insiste sur le fait que les disparités régionales doivent être prises en compte.

Une délégation de la FHF Hauts-de-France rencontre les représentants de l'ARS le 11 juin, afin d'échanger notamment sur les différentes expériences territoriales menées ces derniers mois.

Suite à cette rencontre, et en concertation avec ses établissements adhérents, la FHF Hauts-de-France transmet à l'ARS, ainsi qu'au Ministère, ses propositions pour le Ségur : « La région Hauts-de-France, un terrain d'expérimentation idéal pour un pacte de santé collectif et ambitieux au service de la population », dans lequel elle milite pour que la région Hauts-de-France devienne un terrain expérimental des modifications attendues dans l'évolution du fonctionnement du système de santé.

Lorsque sont signés les accords du Ségur à l'été, certains professionnels du secteur médico-social se retrouvent « exclus » des différentes revalorisations. La FHF nationale va militer sans relâche pour que cette injustice soit corrigée. De son côté, la FHF Hauts-de-France écrit également aux différents ministres impliqués ainsi qu'à plusieurs parlementaires de la région, afin que la revalorisation soit appliquée à l'ensemble des agents publics hospitaliers.

ÉVÈNEMENTS 2020

CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie des vœux de la FHF Hauts-de-France s'est déroulée le 28 janvier à Saint-Amand-les-Eaux, en présence de M. Etienne CHAMPION, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, M. Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France, Mme Monique HUON, Conseillère régionale, et M. Fabien ROUSSEL, Député de la 20ème circonscription du Nord.

Plus de 100 personnes venues des établissements publics de toute la région étaient présentes au Théâtre des Sources de Saint-Amand à cette occasion : Présidents de Conseil de surveillance ou

d'administration, Directrices et Directeurs de Centres Hospitaliers ou d'établissements sociaux et médico-sociaux, PCME, personnels soignants et administratifs...

Après un accueil par M. Alain BOCQUET, Maire de Saint-Amand-les-Eaux et M. Michel THUMERELLE, Directeur du Centre Hospitalier et Vice-Président de la FHF HDF, Rémi PAUVROS, Président, a présenté les vœux de la fédération, axés pour cette nouvelle année sur ce qui fait l'essence même de l'Hôpital et du médico-social publics, bien au-delà des chiffres : son humanité.



“

Un hôpital, un EPSM ou un EHPAD, ce ne sont pas des chiffres, ce sont avant tout des femmes et des hommes : les patients, sans qui l'Hôpital public n'aurait pas de raison d'exister, et les personnels, sans qui il ne serait rien : personnels administratifs, personnels techniques, et bien sûr personnels soignants.

Rémi PAUVROS, Président de la FHF Hauts-de-France

”

Pour clore cette matinée, les agents, patients et résidents du CH de Saint-Amand avaient réservé plusieurs petites surprises culturelles aux participants :

Charles DAIRAY, psychomotricien au Centre Hospitalier, est également carillonneur : après avoir accueilli les invités en jouant dans la Tour Abbatiale de Saint-Amand, il a proposé plusieurs morceaux sur scène, accompagné par le trompettiste Pierre-Louis DUPONT, grâce à un carillon d'étude mobile.

Les résidents du Centre Hospitalier, qui participent chaque semaine à des ateliers de théâtre intergénérationnel, ont ensuite improvisé quelques

saynètes humoristiques avec leur animateur et un jeune comédien professionnel.

Enfin Michel VERO et Sabine NEUMEISTER, danseurs de tango professionnels, ont offert une démonstration avec les participants des ateliers "La santé et la prévention des troubles de l'équilibre par le Tango" menés dans le cadre des ateliers de la prévention de la perte d'autonomie organisés par le Centre Hospitalier.

La FHF Hauts-de-France tient à remercier très chaleureusement les équipes du Centre Hospitalier, de la Ville et du Théâtre de Saint-Amand, ainsi que les agents, patients et résidents du CH.

DEMI-JOURNÉE MÉDICO-SOCIALE – 1ER OCTOBRE 2020

Initialement prévue à l'IFSI d'Arras, la demi-journée médico-sociale FHF HDF, organisée le 1er octobre 2020, s'est finalement déroulée intégralement en visioconférence en raison de la situation sanitaire. Près de quarante participants ont assisté à cette matinée.

Après une ouverture par Fabienne HEULIN-ROBERT et Serge GUNST, Vice-Présidents de la FHF Hauts-de-France, les actualités récentes du secteur ont été présentées par Sandrine COURTOIS et Benjamin CANIARD, co-responsables du Pôle Autonomie de la FHF nationale.

Séjour de la santé, Covid-19, Loi Grand Âge et Autonomie, PLFSS 2021, gouvernance du secteur médico-social... les sujets étaient nombreux, et les échanges avec les participants ont été très riches.

REPORT DU CONGRÈS AUTONOMIE 4.0

En raison de la situation sanitaire, la 3ème édition du Congrès Autonomie FHF 4.0, qui devait se dérouler en octobre 2020, a également été reportée au 16 et 17 décembre 2021 à Lille Grand Palais. Elle sera organisée par la FHF Hauts-de-France avec le soutien de la FHF nationale.



REPORT DE LA CONVENTION RÉGIONALE 2020

2020 devait être une année de renouvellement des Délégués FHF Hauts-de-France des établissements adhérents, ainsi que d'élections du Conseil d'Administration.

La crise sanitaire a cependant retardé l'enclenchement de la procédure, initialement prévue à la suite des élections municipales de mars 2020.

Le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France a alors adopté la délibération suivante :

En raison du report des élections municipales et de la tenue retardée des Conseils de Surveillance et Conseils d'Administration des établissements, dûs à la crise sanitaire, il a été constaté que le collège électoral de la FHF Hauts-de-France, composé des délégués de chacun des établissements adhérents, ne pourra être complet et réuni à la date envisagée.

Les élus ont donc à l'unanimité décidé de reporter la Convention régionale de la fédération au premier semestre 2021. La validation des différents documents statutaires 2020 sera effectuée par vote électronique en janvier 2021.

“

LA FHF
HAUTS-DE-FRANCE

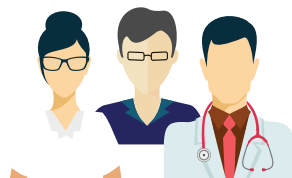
”

QUI SOMMES NOUS ?

EN RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE,
L'HÔPITAL ET LES
ÉTABLISSEMENTS
SOCIAUX ET
MÉDICO-SOCIAUX
PUBLICS,
CE SONT

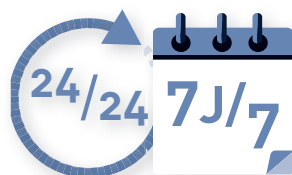


171
ÉTABLISSEMENTS
sur l'ensemble
du territoire



92 000
PROFESSIONNELS
engagés au service
de l'accès aux soins
de qualité pour tous

UN ACCUEIL



pour plus de
2,5
millions de patients
chaque année
dont **1,5 millions de**
passages aux Urgences



PRÈS DE
50 000
NAISSANCES
dans les **35 services**
de maternité



28 000
RÉSIDENTS
accueillis en EHPAD
soit **50% des places**
dans la région



SITE INTERNET
www.fhf-hdf.fr

Toute l'actualité de la FHF
Hauts-de-France et de ses
établissements adhérents

TWITTER
[@laFHF_HDF](https://twitter.com/laFHF_HDF)

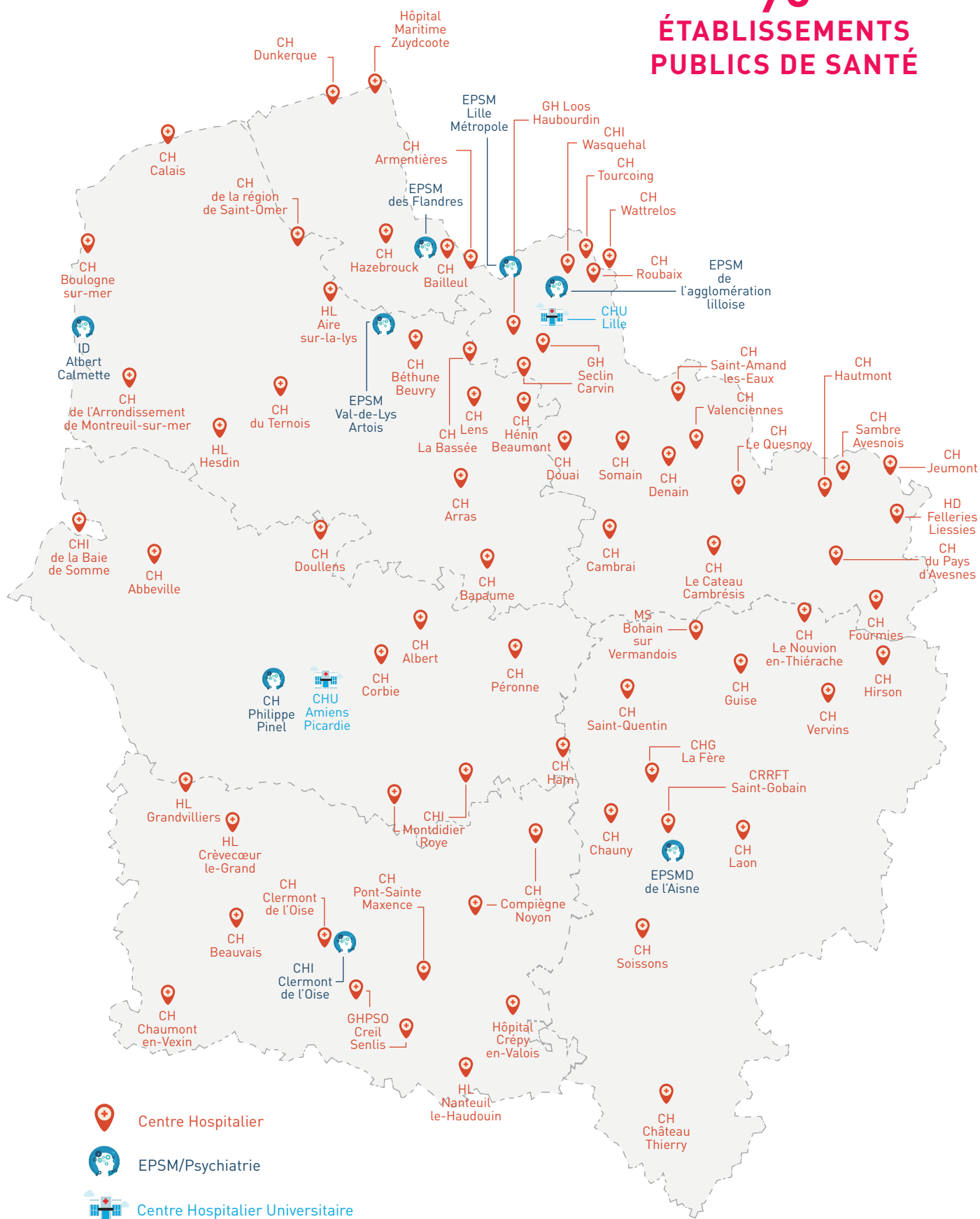
**ESPACE ADHÉRENTS
EN LIGNE**
extranet.fhf-hdf.fr

Actualités des secteurs sanitaire
et médico-social, agenda
de la fédération, comptes-rendus
et documents des rencontres
et groupes de travail.

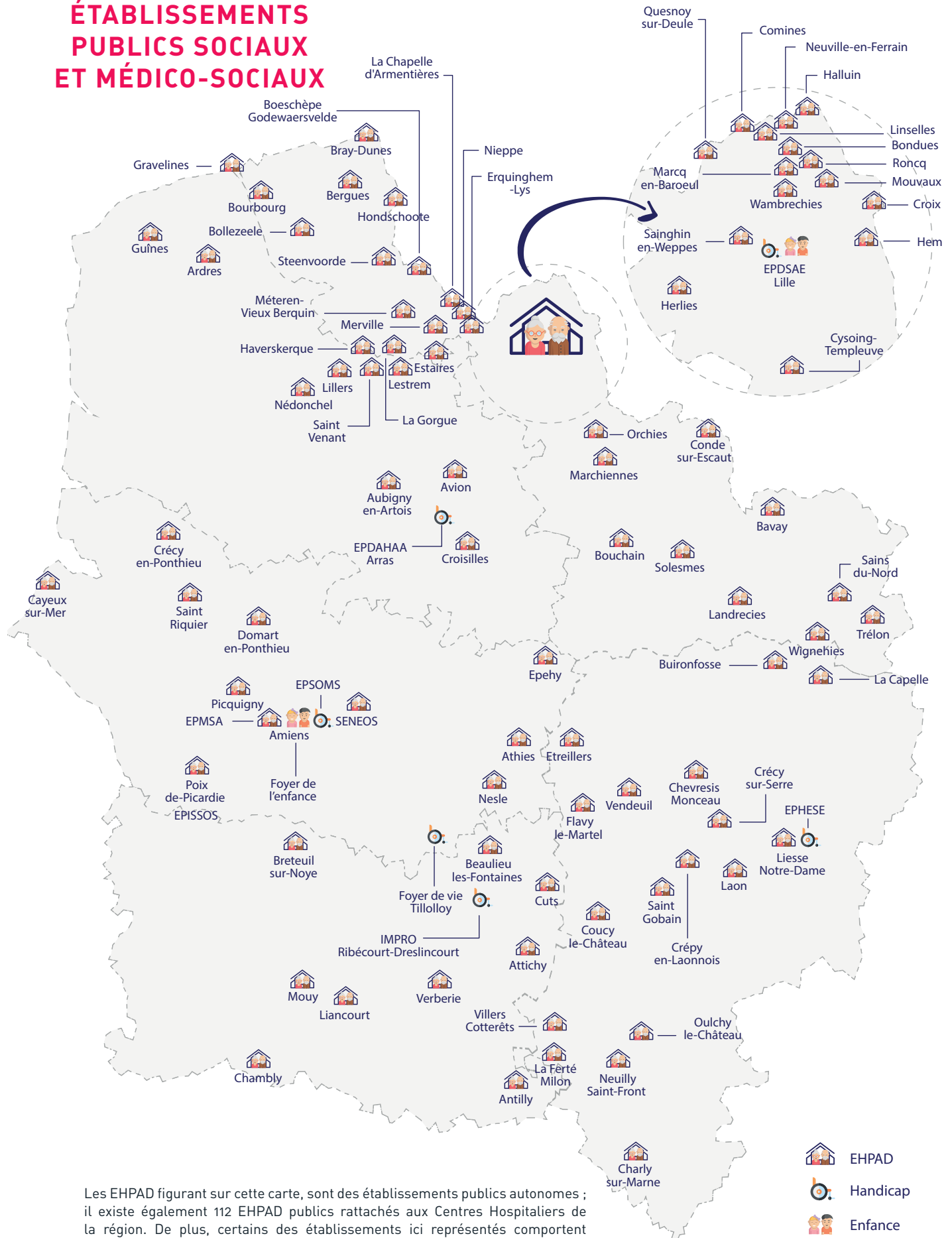
NEWSLETTER
Envoi mensuel aux adhérents
de toute l'information des secteurs

LA FHF HAUTS-DE-FRANCE, CE SONT : 171 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

78 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ



93 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX



Les EHPAD figurant sur cette carte, sont des établissements publics autonomes ; il existe également 112 EHPAD publics rattachés aux Centres Hospitaliers de la région. De plus, certains des établissements ici représentés comportent plusieurs structures. Au total, **le secteur public représente ainsi 276 structures et services sociaux et médico-sociaux dans la région Hauts-de-France.**

-  EHPAD
-  Handicap
-  Enfance

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FHF RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Le premier Conseil d'Administration de la Fédération hospitalière de France région Hauts-de-France a été élu le 17 juin 2016 par la Convention régionale.

Sa composition actuelle tient compte des élections qui se sont déroulées le 17 juin 2016, ainsi que des modifications qui ont eu lieu depuis lors.



I LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Monsieur Philippe MERLAUD**
Trésorier
Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Omer,

Quatre représentants Nord Pas-de-Calais des Territoires et des EPS

- **Madame Séverine LABOUE**
Membre du bureau
Directrice, Groupe Hospitalier Loos-Haubourdin
- **Monsieur Frédéric LETURQUE**
Membre du bureau
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Arras

Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Philippe MERLAUD

Membre du bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Omer

Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Michel THUMERELLE
Membre du bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Saint-Amand

Quatre représentants Picardie des Territoires et des EPS

- **Docteur Jean-Brice GAUTHIER**
Membre du bureau
Président de CME, Centre Hospitalier de Laon

Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Éric GUYADER

Membre du bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Beauvais

Poste vacant, à désigner en remplacement de Docteur Thierry RAMAHERISON

Membre du bureau
Président de CME, Centre Hospitalier de Beauvais

Poste vacant, à désigner en remplacement de Monsieur Freddy SERVEAUX
Membre du Bureau
Directeur, Centre Hospitalier de Soissons

Deux représentants Nord Pas-de-Calais des EPSMS

- **Madame Catherine LHOMME**
Membre du bureau
Directrice Adjointe, Centre Hospitalier d'Hazebrouck

- **Monsieur Bertrand RINGOT**
Membre du Bureau
Président du Conseil d'Administration, EHPAD Les Oyats Gravelines

Deux représentants Picardie des EPSMS

- **Madame Hélène BALITOUT**
Membre du bureau
Présidente du Conseil d'Administration, IMPro Ribécourt

- **Monsieur Eric JULLIAN**
Membre du bureau
Directeur, EPSOMS

L'ENSEMBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE 52 ADMINISTRATEURS ÉLUS

Représentants des Elus

- **Madame Hélène BALITOUT**
Présidente du Conseil d'Administration, IMPRO Dreslincourt,
- **Monsieur Robert CAPAR**
Membre du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Albert,
- **Monsieur Frédéric CHEREAU**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Douai,
- **Monsieur Didier DELMOTTE**
Membre du Conseil de Surveillance, Groupe Hospitalier Seclin-Carvin,
- **Monsieur Jean-Claude DISSAUX**
Président du Conseil de Surveillance, Hôpital Local d'Aire-sur-la-Lys,
- **Monsieur Gérard DUÉ**
Président du Conseil d'Administration, EHPAD de Croisilles,
- **Madame France FONGUEUSE**
Membre du Conseil de Surveillance, CHU Amiens-Picardie,
- **Monsieur Pascal FRADCOURT**
Président du Conseil d'Administration, EPSOMS,
- **Monsieur Claude GALAMETZ**
Membre du Conseil de Surveillance, CHRU de Lille,
- **Monsieur Bernard HAESBROECK**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Armentières et EPSM d'Armentières,
- **Monsieur Daniel HIBERTY**
Membre du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon,
- **Monsieur Nicolas LEFEBVRE**
Président du Conseil de Surveillance, EPSM des Flandres,
- **Monsieur Frédéric LETURQUE**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier d'Arras,
- **Madame Corry NEAU**
Présidente du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise,
- **Monsieur Rémi PAUVROS**
Membre du Conseil de Surveillance, Hôpital Départemental de Felleries-Liessies,
- **Monsieur Pierre RAMBOUR**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Chaumont-en-Vexin,
- **Monsieur Bertrand RINGOT**
Président du Conseil d'Administration, EHPAD de Gravelines,

- **Monsieur Gilles SELLIER**
Président du Conseil de Surveillance, Centre Hospitalier de Nanteuil-le-Haudouin,
- **Poste vacant**

Représentants des Directeurs

- **Monsieur Frédéric BOIRON**
Directeur, CHU de Lille,
- **Monsieur Rodolphe BOURRET**
Directeur, Centre Hospitalier de Valenciennes,
- **Monsieur Christian BURGI**
Directeur, EPSM Val-de-Lys Artois,
- **Madame Christine DEHOUX**
Directrice, Hôpital de Felleries-Liessies,
- **Monsieur Serge GUNST**
Directeur, Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe,
- **Monsieur Eric GUYADER**
Directeur, Centre Hospitalier de Beauvais,
- **Madame Fabienne HEULIN-ROBERT**
Directrice, EPMSA,
- **Monsieur Eric JULLIAN**
Directeur, EPSOMS,
- **Monsieur Vincent KAUFFMANN**
Directeur, Centre Hospitalier de Tourcoing,
- **Madame Séverine LABOUE**
Directrice, Groupe Hospitalier Loès Haubourdin,
- **Monsieur Eric LAGARDERE**
Directeur, Centre Hospitalier de Soissons,
- **Madame Catherine LHOMME**
Directrice, EHPAD de Gravelines,
- **Monsieur Stephan MARTINO**
Directeur, Centre Hospitalier Interdépartemental de Clermont de l'Oise,
- **Monsieur Philippe MERLAUD**
Directeur, Centre Hospitalier Saint-Omer et Hôpital Local d'Aire-sur-la-Lys,
- **Madame Danielle PORTAL**
Directrice, CHU d'Amiens,
- **Monsieur Hervé RIVILLON**
Directeur, EHPAD Aubigny-en-Artois,
- **Monsieur Michel THUMERELLE**
Directeur, Centre Hospitalier de Saint Amand-les-Eaux,
- **Poste vacant**
- **Poste vacant**

Représentants des Médecins

- **Professeur Patrick BERQUIN**
Président de la CME, CHU Amiens-Picardie,
- **Docteur Alexandre BERTELOOT**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Douai,
- **Docteur Rémy DUMONT**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Calais,
- **Docteur Jean-Brice GAUTHIER**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Laon,
- **Docteur Magloire GNANSOUNOU**
Président de la CME, Centre Hospitalier Sambre-Avesnois,
- **Docteur Khaled IDRISSE**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Cambrai,
- **Docteur Michel KFOURY**
Président de la CME, Centre Hospitalier d'Abbeville,
- **Docteur Ziad KHODR**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Saint-Omer,
- **Docteur Patrick LE COZ**
Président de la CME, Centre Hospitalier d'Arras,
- **Docteur Christian MULLER**
Président de la CME, EPSM de l'Agglomération Lilloise,
- **Professeur François-René PRUVOT**
Président de la CME, CHU de Lille,
- **Docteur Thierry RAMAHERISON**
Président de la CME, Centre Hospitalier de Beauvais,
- **Docteur Véronique YON**
Présidente de la CME, Centre Hospitalier Philippe Pine
- **Poste vacant**

S'ajoutent aux 52 Administrateurs élus, **2 Administrateurs représentant les organismes associés et 8 Administrateurs, n'ayant pas voix délibérative.**

2 Administrateurs Associés

(sans voix délibérative)

- **Poste vacant**
- **Poste vacant**

8 Administrateurs Désignés

(sans voix délibérative) au titre des Personnalités Qualifiées

- **Poste vacant**
- **Alain BONNIERE**
Directeur du Centre Hospitalier de Ham,
- **Poste vacant**

- **Bruno DONIUS**
Directeur du Centre Hospitalier de Dunkerque,
- **Poste vacant**
- **Poste vacant**
- **Poste vacant**
- **Poste vacant**
- **Poste vacant**

S'ajoutent aux 52 Administrateurs élus et aux 10 Administrateurs sans voix délibérative, **un ou des invité(s) Permanent(s) (sans voix délibérative)**

Au titre de représentant des usagers :

- **Pierre-Marie LEBRUN**
France Assos Santé Hauts-de-France,
- **Jean DE LA SELLE**
membre du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Compiègne-Noyon,

INSTANCES DE LA FHF HAUTS-DE-FRANCE



CONVENTION RÉGIONALE

En raison de la crise sanitaire, la Convention régionale 2020 de la FHF Hauts-de-France a dû être reportée au 1er semestre 2021.

3 CONSEILS D'ADMINISTRATION

- 28 janvier
- 19 juin
- 13 novembre

7 BUREAUX

- 17 janvier
- 13 février
- 14 avril
- 29 avril
- 14 mai
- 16 octobre
- 6 novembre

1 RÉUNION DE L'EXÉCUTIF

- 4 septembre

La FHF Hauts-de-France invite les nouveaux Directeurs des établissements au Conseil d'Administration lors de la prise de leur fonction, afin qu'ils se présentent aux Administrateurs mais également qu'ils participent à la réunion et puissent se rendre compte des différents sujets évoqués, avec les débats et décisions qui en résultent.

COTISATIONS

L'Assemblée Générale FHF Hauts-de-France du 15 novembre 2019 s'est prononcée sur la poursuite des principaux objectifs stratégiques que la FHF Hauts-de-France se fixe depuis plusieurs années, fondée sur une politique de défense du service public et de stratégie de groupe public. Il a été décidé que le montant des cotisations 2020 reste identique à celui de 2019.

CRITÈRES
DE COTISATIONS
2020

9,73 €/lit



pour le secteur
médico-social

Pour le secteur sanitaire,
un taux régional
moyen unique
identique pour tous.

0.001187%

est appliqué aux produits
d'exploitation consolidés
de chaque établissement à n-2.*

*La base de calcul est fournie par l'ARS dans le cadre de son étude de benchmark et l'année de référence est 2016.

Rappel des principes

Les établissements publics de la région adhèrent à la FHF Hauts-de-France, qui elle-même adhère à la FHF nationale. La somme totale des cotisations FHF Hauts-de-France se divise en deux parts : une part régionale et une part nationale. La FHF Hauts-de-France reverse une part à la FHF nationale. En 2020, la cotisation reversée à la FHF nationale est de 516 901 €.

BUDGET

Le montant total des Cotisations
FHF Hauts-de-France pour 2020

1 002 447 €



PERSONNEL



4 SALARIÉES EN CDI

- Carmen SOLÉ
Secrétaire Général (1 ETP)
- Laurie DESMONS
Assistante de Direction (0,80 ETP)
- Clémence DE SAINT-STÉBAN
Chargée de mission (1 ETP)
- Sophie DEVAUD
Chargée de mission (1 ETP)

1 SALARIÉE EN REMPLACEMENT DE CONGÉ MATERNITÉ

- Perrine CHOULANT
Chargée de mission (1 ETP - juin-octobre 2020)

COMMUNICATION

SITE INTERNET



Véritable « vitrine publique » de la FHF Hauts-de-France, le site est actualisé de façon régulière et systématique avec les différentes actions de la fédération, mais également avec une mise en valeur des actualités de ses établissements adhérents.

En 2020,
20 700 visiteurs uniques
ont parcouru le site, pour plus de
67 000 pages vues

Rendez-vous sur fhf-hdf.fr ➔

ESPACE PRIVÉ ADHÉRENTS

Afin de développer le service rendu à ses adhérents, la FHF Hauts-de-France publie quotidiennement les différentes informations sur un espace extranet privé, permettant de retrouver en un seul lieu les actualités des secteurs sanitaire et médico-social, l'agenda de la fédération, ou les documents des différents groupes de travail. Cet espace a vocation à s'adapter aux besoins des adhérents, et se veut donc évolutif.

extranet.fhf-hdf.fr

TWITTER

Lancé début 2019, le compte Twitter de la FHF Hauts-de-France compte **580 abonnés** fin 2020.



FHF Hauts-de-France

@laFHF_HDF

La FHF HDF représente les hôpitaux et les établissements sociaux et médico-sociaux publics de la région #HautsdeFrance. 🏥 #santé #hôpital #EHPAD #handicap

📍 Hauts-de-France 🌐 fhf-hdf.fr 📅 A rejoint Twitter en janvier 2019



Suivez-nous

@laFHF_HDF

RELATIONS PRESSE

La FHF Hauts-de-France défend dans l'espace médiatique les intérêts de l'hôpital et des établissements médico-sociaux publics de la région.

En 2020, la majorité de la communication de la FHF Hauts-de-France a logiquement porté sur la crise Covid, avec la diffusion de 8 communiqués tout au long de l'année :

• « **L'Hôpital public est toujours là pour tous, ne renoncez pas à vous soigner !** »

Communiqué commun avec France Assos Santé Hauts-de-France (avril)

• « **Prime Covid aux hospitaliers : aucune distinction ne doit être opérée entre les professionnels dans les Hauts-de-France** » (mai)

• « **L'Hôpital public a été le rempart face à l'épidémie, créons les conditions pour qu'il retrouve son souffle** » (mai)

• « **Face à la recrudescence de l'épidémie, la prise en charge de la Covid-19 est l'affaire de tous** » (septembre)

• « **Reconfinement : pour sauver nos hôpitaux et préserver nos EHPAD, nous nous devons collectivement d'être exemplaires** » (octobre)

• « **Transferts de patients Covid-19 : l'utilisation de toutes les capacités régionales sera privilégiée avant toute autre éventualité** » (novembre)

• « **La FHF Hauts-de-France demande le renforcement des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie** » (novembre)

En juillet, un communiqué a également été diffusé suite à la publication d'un rapport sur la crise Covid-19 diffusé par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers : « SAMU et sapeurs-pompiers : continuons à œuvrer ensemble dans l'intérêt des patients »

Ces communiqués ont donné lieu à 15 publications ou prises de paroles d'élus de la FHF Hauts-de-France dans plusieurs médias régionaux ou nationaux : La Voix du Nord, Le Courrier Picard, France 3 Hauts-de-France, France Bleu Nord, BFM Grand Lille / Grand Littoral, Hospimedia et APMnews.

fhf-hdf.fr/communiqués

fhf-hdf.fr/revue-de-presse

NEWSLETTER ADHÉRENTS



Une newsletter mensuelle est diffusée aux adhérents de la fédération pour les tenir informés de l'actualité de tous les secteurs.

fhf-hdf.fr/newsletters

DOCUMENTS PRINT

Chaque année, la FHF Hauts-de-France édite plusieurs documents papier : son rapport d'activité annuel, et les « chiffres clés » de l'année en cours.



Chiffres clés



Rapport d'activité 2019



Plaquette institutionnelle

LA FHF HAUTS-DE-FRANCE APPORTE UN ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN À SES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS.

Elle les représente dans plus de 50 instances et commissions, à l'échelle locale, départementale et régionale, au sein desquelles elle défend leurs missions et leurs actions.

Les représentants FHF HDF y portent avant tout les intérêts de l'hospitalisation et du service publics, et non les intérêts particuliers de leur établissement d'origine.

Son indépendance fonde une légitimité reconnue par les pouvoirs publics : régulièrement consultée sur les questions de santé, **elle rencontre tout au long de l'année les partenaires et acteurs institutionnels de la région** (ARS, Conseils départementaux, Conseil régional, fédérations sanitaires et médico-sociales...), tout comme **elle travaille au niveau national avec la FHF et les autres fédérations régionales**.

Elle met en place et anime des groupes de travail, qui se réunissent régulièrement sur des sujets variés : offre de soins, ressources humaines, finances... en fonction de l'actualité ou sur proposition de ses élus. Composés des équipes de direction et administratives des établissements adhérents, ils permettent de développer certains sujets de façon plus spécifique, afin d'échanger et de nourrir la réflexion et les possibilités d'action de tous.

Elle organise de multiples temps d'informations, réunions, journées ou demi-journées thématiques à destination de ses adhérents, qui permettent à tous de se retrouver, d'échanger, et de construire ensemble.

Elle leur transmet régulièrement toute l'actualité des secteurs sanitaires et médico-social, tout comme **elle promeut leurs activités et leurs innovations**, auprès des différentes tutelles ou dans sa communication.

ELLE DÉFEND LEURS VALEURS ET LEURS SPÉCIFICITÉS, DANS TOUS LES TERRITOIRES, AU PLUS PRÈS DES POPULATIONS.



“ ORGANISATION SANITAIRE ”

Pour la FHF Hauts-de-France, la politique de santé régionale doit répondre avant tout aux besoins de la population des différents territoires de la région, ainsi qu'à des objectifs de réduction des inégalités sociales et territoriales de prise en charge.

Cette politique doit ainsi donner aux populations des différents territoires concernés la garantie d'une accessibilité géographique et financière à une offre préventive, diagnostique, thérapeutique et d'accompagnement qui soit proche, continue, graduée, pertinente, efficiente, innovante et de qualité, répondant aux nombreux enjeux de santé publique.

Parce qu'elle représente et promeut les établissements publics, porteurs dans leur ADN des missions et des valeurs du service public et de l'intérêt général des populations, la FHF rappelle le rôle socle des établissements publics dans cette offre en perpétuelle adaptation.

AUTORISATIONS - CSOS

ERIC GUYADER, DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS, EST DÉSIGNÉ EN JUIN 2020 REPRÉSENTANT FHF HAUTS-DE-FRANCE À LA CSOS, EN REMPLACEMENT DE BRIGITTE DUVAL, ANCIENNE DIRECTRICE DU CH DE COMPIÈGNE-NOYON LE DR ZIAD KHODR, CHEF DES URGENCES DU CHR SO ET VICE-PRÉSIDENT FHF HAUTS-DE-FRANCE, EST PRÉSIDENT DE LA CSOS DEPUIS JUILLET 2018.

Lors de chaque ouverture de période de dépôt de dossiers d'autorisations, la FHF Hauts-de-France sollicite ses établissements adhérents, et notamment les établissements supports de GHT, afin de mener des concertations territoriales entre établissements publics pendant cette période de dépôt, sur leurs projets ou la connaissance des projets concurrents.

Elle recueille ainsi de chaque établissement une synthèse des dossiers déposés dans le cadre de cette fenêtre

d'autorisations, afin d'étudier si certaines demandes pouvaient être problématiques à l'échelle du territoire ou du GHT.

La FHF Hauts-de-France organise également en amont une ou des réunion(s) préparatoire(s) « Pré-CSOS FHF », permettant aux établissements d'échanger sur leurs dossiers et de préparer au mieux leurs présentations.

EN 2020,

4
RÉUNIONS CSOS
AUTORISATIONS

- 31 janvier
- 12 mars
- 9 juillet
- 15 octobre

Du 2 septembre au 2 novembre 2020 : Ouverture d'une période de dépôt pour les nouvelles implantations, aux activités suivantes : psychiatrie, périnatalité, assistance médicale à la procréation / diagnostic prénatal

AUTORISATIONS DÉROGATOIRES DE RÉANIMATION

En mars 2020, pour faire face à la situation de crise exceptionnelle, l'ARS Hauts-de-France délivre 10 autorisations dérogatoires et exceptionnelles d'exercer l'activité de réanimation à des établissements du secteur privé, pour une durée de six mois.

Ces autorisations sont renouvelées fin septembre 2020, après avis favorable des membres de la CSOS, dont les représentants de la FHF Hauts-de-France, pour une nouvelle durée de six mois

La FHF Hauts-de-France a cependant regretté que les membres de la CSOS n'aient pas eu accès aux dossiers d'instruction des premières demandes et aux conditions d'acceptation et de mise en œuvre de ces autorisations validées par l'ARS lors de la première période dérogatoire, ainsi qu'à un bilan d'activité de cette période.

Elle a demandé qu'une coordination des réanimations puisse être mise en place au niveau territorial en cas de deuxième vague et que l'adressage des transferts puisse être régulé par les établissements supports de GHT.

URGENCES

PACTE DE REFONDATION DES URGENCES

Suite aux annonces par Agnès Buzyn du « Pacte de refondation des Urgences » en septembre 2019, la FHF Hauts-de-France avait remis ses propositions régionalisées à M. Etienne Champion, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France, lors de la Convention régionale FHF HDF. Cette contribution, inspirée largement des 5 axes du livret d'action de la FHF nationale « Urgences hospitalières : pour un plan d'actions global », intègre les propositions des différents établissements adhérents de la région sollicités.

En février 2020, l'ARS organisait le premier Comité régional de suivi du Pacte de refondation des Urgences, auquel participaient des représentants de la FHF Hauts-de-France, pour un point d'étape à 3 mois.

Interrompus lors de la crise sanitaire, la FHF Hauts-de-France a relancé les travaux fin septembre, avec les représentants de la Collégiale des chefs de services d'urgences de la région.

Trois axes de travail ont alors été définis pour établir des propositions à l'ARS Hauts-de-France : le préhospitalier, l'organisation interne intrahospitalière, et l'attractivité.

En novembre, une nouvelle réunion du Comité régional de suivi était organisée, avec une actualisation de la feuille de route au regard des mesures prévues par le Ségur de la Santé.

Suite aux propositions de la FHF Hauts-de-France, l'ARS a également souhaité y intégrer un axe de travaux sur l'appui inter-hospitalier, afin de garantir le fonctionnement de l'aide médicale urgente dans la région. En décembre, une rencontre organisée avec la Collégiale des urgentistes a permis d'échanger sur l'encadrement et le développement de cet appui, et quatre nouveaux groupes de travail ont été mis en place.

Les travaux se poursuivront en 2021.



VIOLENCES AUX URGENCES

Suite aux graves agressions ayant eu lieu aux Urgences du CH de Tourcoing en octobre 2016, et sur sollicitation du Président de la Collégiale des Chefs des Urgences, **la FHF Hauts-de-France a lancé un 2017 un groupe de travail sur la thématique « Violences et urgences »**, afin de réaliser un état des lieux des violences subies et des différents dispositifs mis en place dans les établissements de la région, pour définir ensuite un minimum commun de préconisations adaptables en fonction de la taille, de la configuration et de l'implantation des services d'accueil.

En 2018, ce groupe de travail a ainsi transmis une **enquête à l'ensemble des établissements de la région**, dont le questionnaire a été réalisé par le **Dr Nathalie ASSEZ**, Médecin urgentiste, docteure en santé publique, praticien hospitalier, unité fonctionnelle commune de recherche (UCR), Pôle de l'urgence du CHU de Lille et le **Dr Antoine**

GODDYN, Médecin urgentiste au Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer.

Les résultats de cette enquête ont été publiés par le Dr ASSEZ et le Dr GODDYN dans la Revue Hospitalière de France, en trois parties.

Le premier article, disponible dans l'édition de juillet-août 2019 de la revue, analyse le **mode de déclaration des événements**, ainsi que **les formations** mises en place.

Dans l'édition novembre-décembre 2019 de la revue, un second article ouvre des **pistes de réflexion** et de propositions sur les moyens d'agir. Objectifs : repérer, identifier, déclarer et se former pour mieux se protéger.



Source : A. Goddyn [dir. N. Assez]. « Violences aux urgences : axes de recommandations d'améliorations adaptées pour les services d'accueil et d'urgences des Hauts-de-France. Etude observationnelle, descriptive, multicentrique, prospective, au sein de 24 centres », mémoire de DESC de médecine d'urgence Caen, octobre 2019.



Source : A. Goddyn [dir. N. Assez]. « Violences aux urgences : axes de recommandations d'améliorations adaptées pour les services d'accueil et d'urgences des Hauts-de-France. Etude observationnelle, descriptive, multicentrique, prospective, au sein de 24 centres », mémoire de DESC de médecine d'urgence Caen, octobre 2019.

ENFIN, DANS L'ÉDITION DE JUIN 2020, LE TROISIÈME ET DERNIER VOLET ÉVALUE LES MOYENS DE PRÉVENTION, DE SÉCURISATION, DE DÉCLARATION ET DE FORMATION DÉPLOYÉS AU SEIN DES SUH DES HAUTS-DE-FRANCE, AFIN DE PROPOSER DES RECOMMANDATIONS QUI TIENNENT COMPTE DE LA TAILLE ET DES SPÉCIFICITÉS DES ÉTABLISSEMENTS, MAIS AUSSI REPÉRER FORCES ET FAIBLESSES, DE MANIÈRE À ORGANISER DES PLANS D'ACTIONS CORRECTIFS SI NÉCESSAIRE.

LA FHF HAUTS-DE-FRANCE REMERCIE CHALEUREUSEMENT LES DR ASSEZ ET GODDYN POUR L'ENSEMBLE DE LEURS TRAVAUX, AINSI QUE LES ÉTABLISSEMENTS POUR LEURS RÉPONSES À CETTE ENQUÊTE.

PSYCHIATRIE - SANTÉ MENTALE

La psychiatrie publique vit depuis plusieurs années une situation très préoccupante, une véritable « crise républicaine » tant au niveau national que dans la région.

La situation est très contrastée en Hauts-de-France, avec des réalités territoriales, géographiques et socio-démographiques très diverses. Si la psychiatrie en région possède aujourd'hui des points forts : une dynamique reconnue nationalement, un investissement de la recherche, une mobilisation sur des thématiques spécifiques ainsi que des partenariats permettant échanges et débats, elle a aussi plusieurs zones de fragilité : de graves tensions en termes de démographie médicale, des contraintes budgétaires fortes, et des secteurs qui cumulent les difficultés

Dans le cadre de son mandat au CESER Hauts-de-France, en tant que représentant de la FHF, Rémi PAUVROS a souhaité lancer des travaux sur la situation de la psychiatrie publique dans la région.

Afin de pouvoir amorcer tous les aspects et contours de ce travail, la FHF Hauts-de-France a rédigé en septembre, en collaboration avec le Dr Christian MÜLLER, Président de CME de l'EPSM de l'agglomération lilloise, un état des lieux de la situation régionale et nationale en mettant l'accent sur 5 points :

- une pénurie médicale gravissime
- une politique générale éloignée des réalités
- une réforme du financement précipitée
- des professionnels épuisés, et des modalités de formation peu adaptées
- les impacts de la crise sanitaire

La conclusion est sans appel : le cumul de ces multiples facteurs entraîne et aggrave de véritables inégalités d'accès aux soins dans certains territoires, et une impossibilité de fluidité des parcours, qui ne permettent plus des prises en charge optimales.

En octobre, la FHF Hauts-de-France a également organisé une réunion avec ses établissements adhérents, afin de multiplier les avis de spécialistes et experts hospitaliers sur le sujet.

Les conclusions du CESER seront rendues en 2021.

“

FINANCES

”



SITUATION FINANCIÈRE

Depuis plusieurs années, le Conseil d'administration de la FHF Hauts-de-France mandate le groupe de travail des DAF et des DIM de la région pour lui assurer un travail d'alerte.

En 2020, ce groupe DIM-DAF s'est réuni à deux reprises, en mai et en décembre, avec près de 70 participants lors de chacune des réunions, pour évoquer les actualités financières nombreuses et changeantes avec la crise Covid.

La FHF Hauts-de-France a également interrogé, comme elle le fait chaque année, l'ensemble des établissements publics de santé de la région, afin de **connaître leur situation financière et de pouvoir en établir un bilan régional.**

OBSERVATOIRE DE L'ACTIVITÉ

Depuis avril 2010, la FHF Hauts-de-France a mis en place un **observatoire d'analyse** permettant la mise à disposition, pour les adhérents ayant accepté de transmettre leurs codes d'accès, de **tableaux d'analyse mensuels sur l'évolution des données d'activité** en volume, valeur, suppléments et produits sur liste, afin de fournir d'une part, un **outil de pilotage** aux établissements, et de constituer d'autre part, un **observatoire dynamique pour les travaux du groupe DIM/DAF.**

A ce jour,
29 établissements
y participent.

CONTENTIEUX SDIS / SMUR



Rappel du contentieux, en cours depuis 2017 :

Au second semestre 2017, l'ensemble des établissements publics du Département du Nord disposant d'un SMUR ont reçu un courrier du SDIS Nord les informant de la facturation des transports VSAV médicalisés des SDIS qui interviennent en « soutien logistique » des SMUR (ou qu'ils qualifient de « carences de SMUR »), au tarif de 346 € l'intervention.

Cette demande du SDIS Nord résulte d'une position concertée des 5 SDIS dépendant des Conseils départementaux de la région Hauts-de-France, le SDIS de l'Oise ayant été le premier service départemental à solliciter cette somme.

Les établissements de santé seraient ainsi l'objet d'un report de charges du fonctionnement des SDIS, alors que la situation financière reste délicate pour de nombreux hôpitaux.

La FHF Hauts-de-France a alors interpellé de nombreux interlocuteurs sur cette question, tout en donnant la consigne à ses établissements adhérents de **ne pas donner suite à ce type de facturations.**

Elle a ensuite **proposé un accompagnement juridique sur cette question à l'ensemble des établissements publics de la région**, afin de refuser ces demandes dont les fondements juridiques paraissent largement contestables.

Dans le contexte actuel de perpétuelles tensions au sein des Hôpitaux publics, **cette situation, qui résulte en réalité d'un blocage interministériel, ajoute une difficulté supplémentaire pour les établissements, et il ternit les relations entre deux des services publics les plus appréciés des Français.**

En 2020, 26 établissements publics de la région Hauts-de-France sont ainsi toujours concernés par un ou plusieurs contentieux SDIS, et assistés par un avocat commun sollicité par la FHF Hauts-de-France, pour suivre l'ensemble des dossiers : Me Omar YAHIA.

Deux réunions ont eu lieu en janvier et juillet en présence de Me YAHIA ainsi que tous les établissements concernés.

Le Tribunal Administratif d'Amiens a lancé une médiation sur le sujet ; quant au TA de Lille, les contentieux sont toujours en cours d'instruction.

MARCHÉ GROUPÉ D'INTÉRIM MÉDICAL

Le premier marché groupé d'intérim médical dans les Hauts-de-France a été lancé le 1er septembre 2020.

Ce marché groupé vise à encadrer les demandes d'intérim médical, sur la base de la réglementation du 24 novembre 2017 plafonnant sa rémunération.

Il s'agit d'**une démarche commune des établissements publics de santé de la région, dans le but de sécuriser le recours à l'intérim et de lutter contre le mercato qu'il implique**, en particulier dans les services assurant une permanence des soins.

Sur la base d'un travail conjoint des directions des affaires médicales et des directions des achats, soutenu par l'Agence régionale de santé et la FHF Hauts-de-France, **28 établissements des Hauts-de-France ont adhéré à ce marché porté par le GCS GRAM** (groupement régional achats multi-segments). Un groupe expert rassemblant des responsables des affaires médicales et des achats des établissements de la région a travaillé pendant plus de deux années à l'élaboration d'un cahier des charges, dont le segment est porté par le Centre hospitalier Compiègne-Noyon.

“ SOCIAL
ET MÉDICO-SOCIAL ”

EN 2020, DEUX NOUVEAUX ADHÉRENTS :

- L'EHPAD LA BARONNIE DU VAL DE LYS À HAVERSKERQUE (59)
- LE GROUPE EPHSE À LIESSE-NOTRE-DAME (02)

L'année 2020 fut éprouvante pour les adhérents de la FHF Hauts-de-France, dans le secteur médico-social comme dans le secteur sanitaire.

L'épidémie de Covid-19 les a touchés de plein fouet, mettant en exergue les difficultés rencontrées par un secteur déjà en crise :

- Des populations accueillies de plus en plus fragiles en raison du développement du maintien à domicile;
- Des effectifs RH sous tension face au déficit d'attractivité;
- Des investissements insuffisants pour répondre aux inégalités architecturales et besoins de restructurations d'établissements (chambres doubles, locaux vétustes ou inadaptés)

Les réformes nationales de grande ampleur attendues depuis des années sont donc à nouveau reportées (Loi Grand-Âge et Autonomie, Serafin PH).

Les forces en présence au sein des établissements ayant été mobilisées dans la gestion de cette crise sanitaire, les travaux régionaux auxquels la FHF Hauts-de-France participait habituellement ont également été mis à l'arrêt.

En 2020

48 AUDIOCONFÉRENCES

Gestion de Crise ARS / Fédérations / Conseils départementaux

15 VISIOCONFÉRENCES

des Têtes de réseau du secteur PA/PH avec le Conseil départemental du Nord

10 VISIOCONFÉRENCES

des Têtes de réseau du secteur PA/PH avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais

Néanmoins, les représentants de la FHF ont répondu présent dans la gestion de cette crise sanitaire afin de **relayer les difficultés des établissements auprès des autorités locales, régionales et nationales, proposer des solutions, et répondre aux sollicitations et interrogations.**

La FHF Hauts-de-France remercie particulièrement Fabienne HEULIN-ROBERT, Vice-Présidente, Directrice de l'EPMS d'Amiens (80), pour sa contribution.

La FHF Hauts-de-France remercie également : Serge GUNST, Vice-Président, Christophe VANBESIEN, Correspondant FHF pour le Pas-de-Calais, Directeur Adjoint au CHR de Saint-Omer (62), Séverine LABOUE, Correspondante FHF pour le Nord, Directrice du GH de Loos-Haubourdin (59), ainsi que tous les adhérents de la FHF Hauts-de-France pour leur mobilisation.



FOCUS SUR LES REVALORISATIONS DU CTI LIÉES AU SÉGUR DE LA SANTÉ

En 2020, la mesure 1 des accords du Ségur de la santé revalorisant de 183€ net le salaire mensuel des professionnels exerçant au sein des EHPAD et des établissements de santé n'intégrait pas les agents des SSIAD, résidences autonomie et du secteur du handicap (Foyers de vie, CATTP, etc.) et social. Pourtant intégrés aux établissements publics, relevant aussi de la fonction publique hospitalière, cette exclusion démontrait une méconnaissance du fonctionnement des établissements au quotidien.

Concrètement, ces agents ne pouvaient bénéficier d'une augmentation qui peut représenter jusqu'à 12 ans de carrière pour un aide-soignant. Cela a donc généré des différences de traitement importantes : des infirmiers du domicile ou du secteur du handicap pourront être moins bien rémunérés qu'un aide-soignant exerçant à l'hôpital ou en EHPAD.

D'autre part, de nombreux établissements publics, hôpitaux ou EHPAD, emploient à la fois des professionnels éligibles à cette revalorisation, mais ont aussi en leur sein des SSIAD et des structures handicap dont les professionnels ne bénéficiaient pas de cette revalorisation. Cette différence de traitement générerait un fort sentiment d'inéquité et s'est révélé source de tensions, allant à l'inverse des efforts de mutualisation et de déstigmatisation de certaines activités.

Les établissements se sont ainsi trouvés dans une position délicate de devoir justifier ce traitement différencié alors que ces mêmes professionnels, tous agents de la Fonction Publique Hospitalière, n'avaient pas ménagé leurs efforts en 2020, tant dans ces structures rattachées que dans les SSIAD ou dans les établissements handicap ou social publics autonomes.

Si la FHF avait déjà alerté sur ce sujet très régulièrement durant plusieurs mois, tant au niveau national que régional, les membres du Bureau régional ont souhaité une nouvelle fois interpeller les élus sur cette question fondamentale, au travers d'un courrier adressé à M. Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la Santé, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Ministre déléguée en charge de l'Autonomie, Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, ainsi que les députés de la région Hauts-de-France.

Début 2021, l'horizon s'est éclairci pour les structures relevant du handicap et du social, rattachés à un Etablissement de Santé ou un EHPAD. Il reste toujours un pan de la fonction publique hospitalière qui en est exclu : les établissements et services du social et handicap autonomes.

COURRIER COMMUN FHF HDF ET FEHAP AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

Alors que pour la 4^{ème} année consécutive, le Conseil départemental du Pas-de-Calais annonçait une stagnation du budget dépendance pour les EHPAD de 0%, ainsi que sur les investissements, la FHF et la FEHAP ont fait part des difficultés que cela représentaient pour leurs adhérents au travers d'un courrier commun.



ÉVÈNEMENTS 2020



JOURNÉE HANDICAP ET ENFANCE FHF HDF ET GEP-SO

3 septembre 2020 - IME La Tombelle (Saint-Quentin)



Le 3 septembre 2020, la FHF Hauts-de-France organisait, en partenariat avec le GEPSO et Eric Jullian, membre du Bureau représentant le secteur Handicap, une journée consacrée aux thématiques Handicap et enfance, qui a réuni une trentaine de participants.

Au programme, après une présentation de l'actualité des secteurs (Ségur, Covid, 5ème risque...) par Benjamin CANIARD, Co-responsable du Pôle Autonomie de la FHF nationale, et Jeanne CORNAILLE, Déléguée nationale du GEPSO, plusieurs sujets ont été abordés :

- Le numérique (Prédice, DPM, télémédecine)
- SERAFIN PH
- Le réseau NEURODEV

Durant l'après-midi, deux ateliers ont permis aux participants d'échanger sur la valorisation du secteur public sur le secteur du handicap et de l'enfance en région Hauts-de-France, mais aussi le développement du numérique dans le secteur social et du handicap.



DEMI-JOURNÉE MÉDICO-SOCIALE

1er octobre 2020 - Évènement en ligne

Initialement prévue à l'IFSI d'Arras, la demi-journée médico-sociale FHF HDF, organisée le 1er octobre 2020, s'est finalement déroulée intégralement en visioconférence en raison de la situation sanitaire. Près de quarante participants ont assisté à cette matinée.

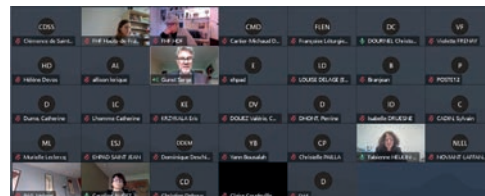
Après une ouverture par Fabienne HEULIN-ROBERT et Serge GUNST, Vice-Présidents de la FHF Hauts-de-France, les actualités récentes du secteur ont été présentées par Sandrine COURTOIS et Benjamin CANIARD, co-responsables du Pôle Autonomie de la FHF nationale.

Ségur de la santé, Covid-19, Loi Grand Âge et Autonomie, PLFSS 2021, gouvernance du secteur médico-social... les sujets étaient nombreux, et les échanges avec les participants ont été très riches.



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE ET IMPACTS FINANCIERS DANS LES ESMS

20 novembre 2020 - Évènement en ligne



La FHF Hauts-de-France, ses Vice-Présidents Fabienne HEULIN-ROBERT et Serge GUNST, ont organisé le 20 novembre 2020 un temps d'échanges portant sur la Gestion de la crise sanitaire et ses impacts financiers dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Ce temps d'échanges s'est déroulé sous forme de visioconférence, avec la participation de Benjamin CANIARD et Sandrine COURTOIS, co-responsables du Pôle Autonomie de la FHF nationale. Très apprécié par les participants, il a permis d'aborder de nombreux sujets d'actualité, et notamment :

- Finances - pertes de recettes, surcoûts, RH, Ségur, Conseils départementaux à domicile;
- Vaccins Grippe/COVID
- Visites en établissement - aujourd'hui et pendant les fêtes de fin d'année
- Tests antigéniques - les usages



CONGRÈS AUTONOMIE 4.0 EN HAUTS-DE-FRANCE

- REPORTÉ -

La troisième édition du Congrès interrégional Autonomie 4.0 devait faire étape à Lille les 15 et 16 octobre 2020. Au regard du contexte sanitaire, celui-ci est reporté les 16 et 17 décembre 2021.



COLLECTIF SYSTÈMES D'INFORMATION MÉDICO-SOCIAL HAUTS-DE-FRANCE

Le Collectif SI médico-social Hauts-de-France, constitué fin 2016, regroupe sept fédérations et organisations représentatives du secteur médico-social (la FHF, l'ADMR, la Fehap, Nexem, Una, le Synerpa et l'Uriopss), membres du comité régional stratégique des systèmes d'information de santé (Corssis) installé par l'ARS Hauts-de-France.

Ce Collectif répond au souhait des fédérations et organisations représentatives de se regrouper, afin de partager les enjeux relatifs au numérique et aux systèmes d'information dans le secteur médico-social, et d'établir des positions communes. Il fédère et fait valoir les besoins du secteur auprès des pouvoirs publics.

Un engagement cadre entre l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France et les membres du Collectif SI MS HDF pose les objectifs partagés, les principes d'action et engagements réciproques afin d'accompagner la numérisation des ESMS de la région.

Les actions se déclinent autour de trois axes suivants :

- Permettre les contributions du secteur médico-social dans le cadre de la mise en place de Prédice et son usage ;
- Accompagner le déploiement de la télémédecine dans les ESMS ciblés ;
- Accompagner la structuration et la montée en charge des fonctions SI dans les organisations médico-sociales

La FHF Hauts-de-France remercie Christophe DAVID, Directeur adjoint de l'EHPAD de Hem (59) qui a contribué, au titre de la Fédération, aux travaux régionaux en 2020.



En 2020, 3 événements régionaux

LE 24 NOVEMBRE
ÉDITION N° 4

« Les services numériques en santé : Enjeux dans le cadre des parcours et impacts pour les structures médico-sociales »

LES 30 JUIN ET 5 NOVEMBRE
CLUB RSI-DSI

2

COMITÉS DE PILOTAGE
MENSUELS DU
COLLECTIF

10

RÉUNIONS
MENSUELLES
DE SUIVI AVEC L'ARS
HAUT-DE-FRANCE

10

RÉUNIONS DU
COLLECTIF

GROUPE QUALITÉ - ÉTUDE RÉGIONALE DES DONNÉES DES EHPAD

Le Groupe Qualité de la FHF Hauts-de-France a réalisé une enquête régionale sur les données qualité 2019 des EHPAD.

Les objectifs étaient les suivants :

- Valoriser les EHPAD publics hospitaliers
- Apporter une information aux établissements sur leur positionnement régional vis-à-vis de ces indicateurs qualité
- Avoir des éléments pour discuter avec les autorités de tarification

Chaque répondant a ensuite reçu les résultats individuels par établissement, comparé aux résultats régionaux.

“ RESSOURCES
HUMAINES ”



RÉFORME DE L'INTERNAT

Dans le cadre de la réforme du 3^{ème} cycle des études médicales, un groupe de travail s'est constitué depuis 2019 sur le sujet de la **répartition des internes, pour tenter de donner de la visibilité aux établissements publics sur la procédure de répartition**, leur permettant notamment d'anticiper les conséquences de cette réforme.

Pour la subdivision de Lille, ce groupe est piloté par Caroline HENNION, Directrice du CH de Calais et le Dr Alexandre BERTELOOT, PCME du CH de Douai, ainsi que des représentant(e)s du CHU de Lille.

En 2020, la FHF Hauts-de-France a ainsi rencontré la Faculté de médecine et l'ARS à deux reprises pour la préparation des semestres suivants, le 30 janvier et le 3 septembre 2020.

Pour la subdivision d'Amiens, la FHF Hauts-de-France dispose de 13 représentants au sein de ces différentes commissions.

MARCHÉ GROUPÉ D'INTÉRIM MÉDICAL

La FHF Hauts-de-France soutient l'initiative, portée par le GCS GRAM et coordonnée par le CH Compiègne-Noyon, de création du premier marché groupé d'intérim médical dans les Hauts-de-France. Celui-ci a été lancé le 1^{er} septembre 2020 (voir page 32).

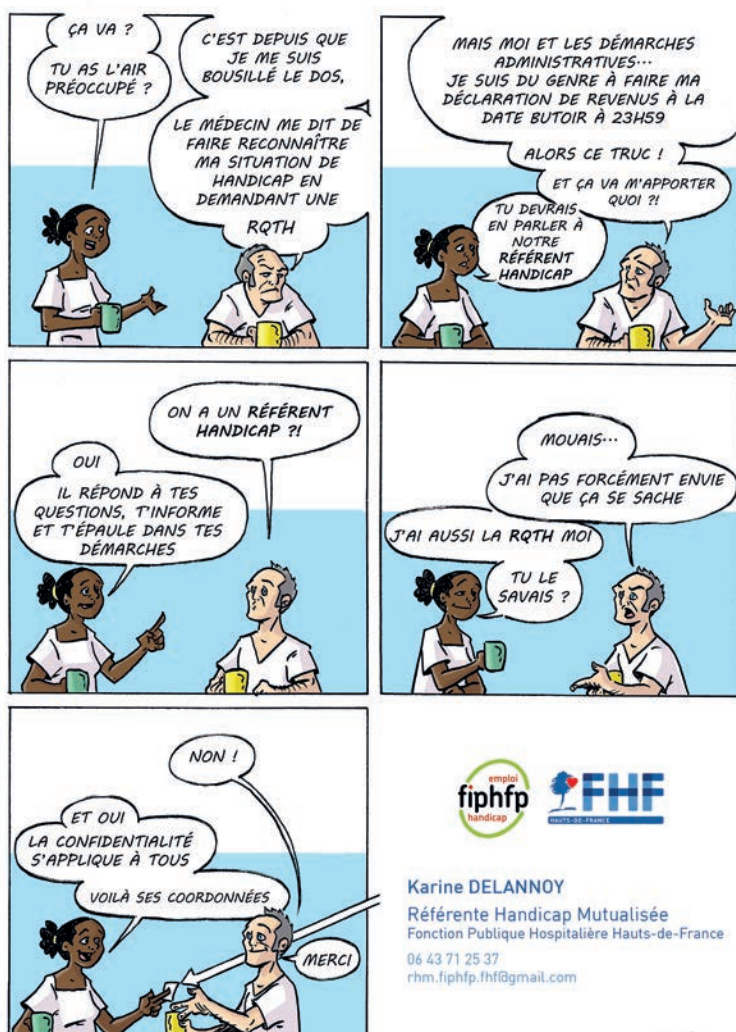
PADHUE

La réforme de l'emploi des praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE), en cours en 2020, est un sujet d'inquiétude. Si celle-ci doit permettre de faciliter les recrutements, elle risque cependant d'entraîner des contraintes administratives plus fortes pour les établissements, qui craignent d'y perdre en liberté de recrutement.

Dans toute la région, et particulièrement dans l'Oise, ces médecins contribuent fortement à la permanence des soins. Si leur recrutement se complique, certains établissements ne seraient alors peut-être plus en mesure de les accueillir, ce qui les mettrait en difficulté.

En octobre, la FHF Hauts-de-France a organisé une réunion sur ce sujet avec les DIRAM de la région, en présence de l'ARS et de la FHF nationale, afin de présenter les conséquences de cette réforme suite aux décrets parus en juin et août 2020, et de faire remonter les difficultés des établissements.

RÉFÉRENTE HANDICAP MUTUALISÉE



Karine DELANNOY
Référénte Handicap Mutualisée
Fonction Publique Hospitalière Hauts-de-France
06 43 71 25 37
rhm.fiphfp.fhf@gmail.com

SANJOUR!

Suite à un appel à candidatures lancé en 2018 par la FHF nationale, la FHF Hauts-de-France, le FIPHP et l'EHPAD de Méteren-Vieux Berquin ont signé **une convention de partenariat d'une durée de 3 ans, pour la mise en place d'un Référént Handicap Mutualisé régional**, mis à disposition des établissements adhérents à la FHF.

Ce projet, financé par le FIPHP, a pour objectif **d'accompagner les établissements, prioritairement de moins de 500 agents, sur la gestion du handicap au travail.**

Il s'articule auprès des axes suivants :

- des actions intégrées à la politique territoriale du FIPHP : appui auprès des établissements à la construction et au suivi d'une politique handicap ; aide à la mobilisation de la plateforme des interventions et des aides du FIPHP ; appui dans la déclaration annuelle ; création d'outils et de procédures permettant de capitaliser les bonnes pratiques ; développement et animation d'un réseau associant employeurs hospitaliers, Handi-Pacte, organismes de placement spécialisé, COMETE, DTH du FIPHP...
- des actions sur la formation, en complémentarité avec l'ANFH Nord-Pas de Calais et Picardie,
- des actions au quotidien au service de la politique handicap territoriale

En 2020

180 AGENTS

ont bénéficié d'informations/ de formations, afin de faciliter la gestion du handicap dans leur établissement

4 RENCONTRES RÉGIONALES

ont été proposées au réseau des référents et correspondants handicap de la Fonction Publique Hospitalière

La RHM a apporté un appui méthodologique aux établissements pour **12 SITUATIONS INDIVIDUELLES EN RÉGION.**



La Référénte Handicap Mutualisée en région Hauts-de-France est
M^{me} Karine DELANNOY - 07 66 80 13 61 - rhm.fiphfp.fhf@gmail.com



Créé en 2010, le Service Civique a pour objectifs de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, ainsi que de conforter l'apprentissage de la citoyenneté et mûrir le projet de vie du jeune volontaire. Le rôle de l'organisme d'accueil est ainsi d'accompagner ce volontaire dans un parcours de citoyenneté

Le Service Civique est universel depuis le 1er juin 2015 : tout jeune qui le souhaite doit pouvoir s'engager en mission de Service Civique

Afin de faciliter les procédures administratives pour les établissements, la FHF Hauts-de-France a obtenu en avril 2017 un agrément collectif Service Civique, **renouvelé en 2020 pour une durée de 3 ans. Cet agrément permet ainsi à 55 de nos adhérents (+ 25 en 2020), établissements de santé et établissements sociaux et médico-sociaux, d'accueillir des jeunes volontaires en service civique pour l'une des missions d'intérêt général définies par la Fédération.**

Grâce à cet agrément, la FHF Hauts-de-France

- effectue la gestion administrative de l'agrément (demande d'avenant, suivi de l'enveloppe, rapport d'activité, réponse aux questions des adhérents)
- gère les habilitations
- s'assure de la publication des offres sur le site service-civique.gouv
- s'assure de la formation des tuteurs et des volontaires (suivi des attestations de formation), et de la réalisation des bilans annuels
- fait le lien avec l'ASP et la DRJSCS en cas de difficulté
- informe régulièrement les établissements



Particularités de l'année 2020 et de la crise sanitaire :

Les accueils et missions des volontaires au cours du premier confinement ont pour la plupart été interrompues ou rompues.

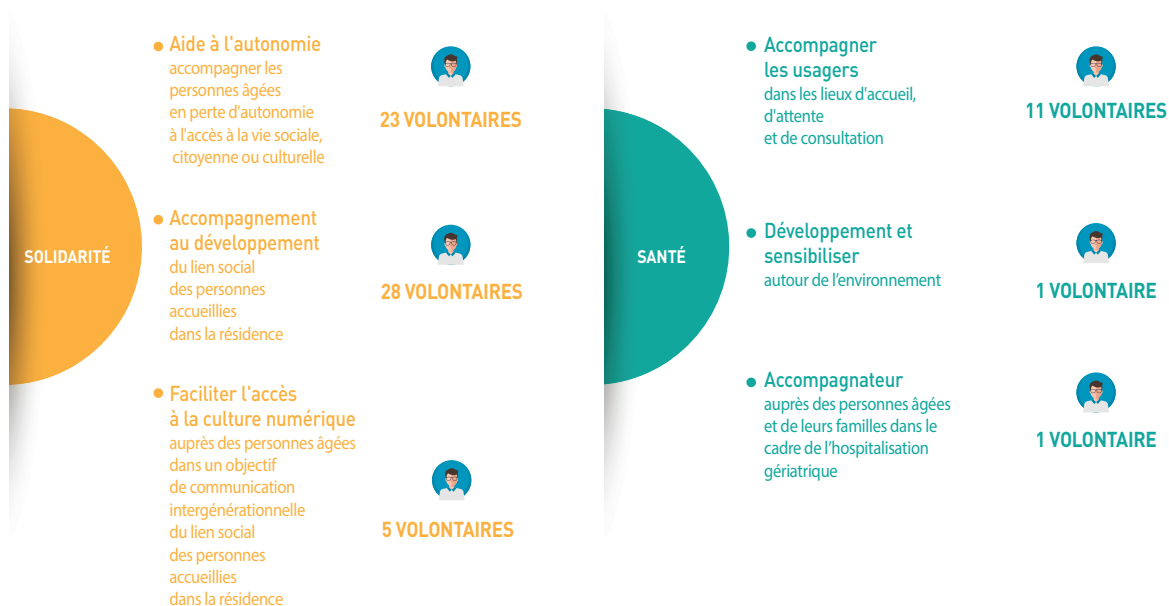
Même si certains ont préféré reporter leurs accueils de volontaires, les missions ont pu être maintenues lors du second confinement, non sans adaptation de la part des structures d'accueil : recrutements en visioconférence, modification des contenus des missions, en particulier en EHPAD (utilisation des tablettes numériques, organisation des visites avec les proches)...



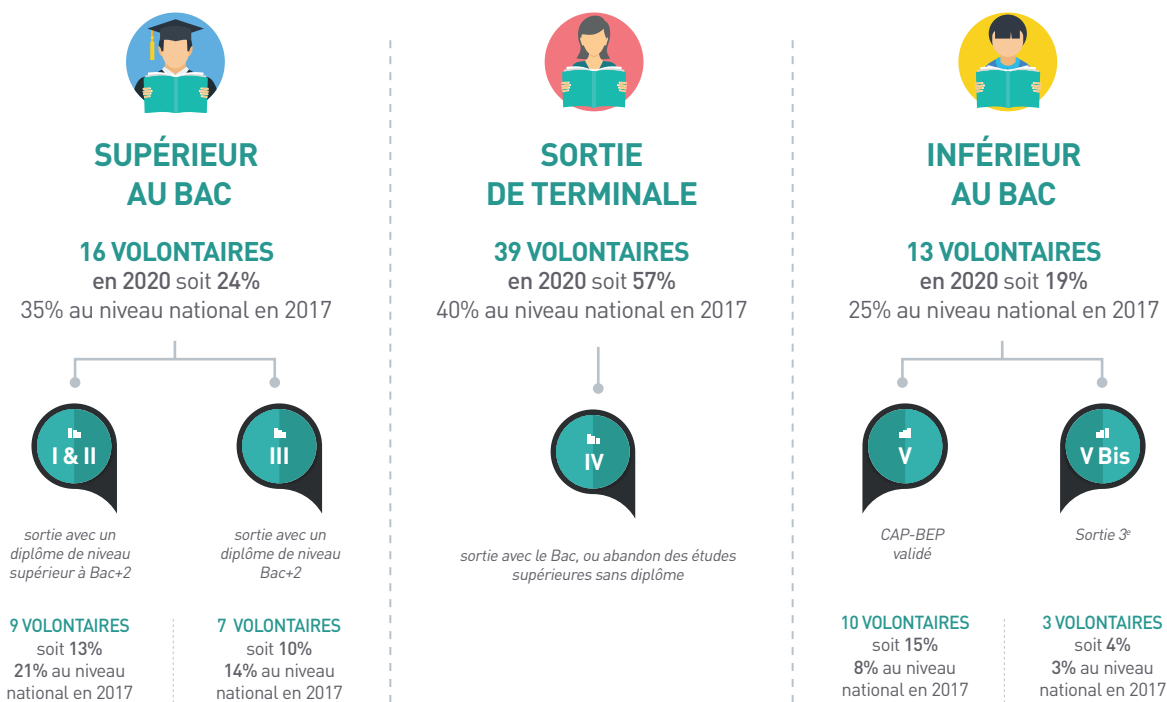
68 VOLONTAIRES

ont été accueillis en 2020 dans
55 établissements.

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ACCUEILLIS PAR MISSION



RÉPARTITION DES VOLONTAIRES ACCUEILLIS PAR PROFIL



FORMATION

TRAVAUX AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

La FHF Hauts-de-France est associée aux travaux menés par le Conseil régional Hauts-de-France. Elle est ainsi signataire du Contrat de Branche Génération S : Santé, Social, Services à la personne, Silver Economie, Emploi à Domicile. Elle est aussi représentée au sein du COPIL du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

C'est à ce titre qu'en 2020, la FHF Hauts-de-France a participé à la mise en place de plusieurs groupes de travail :

- **Modalités d'accès à la formation** : Étudier les conséquences de l'entrée des formations sanitaires et sociales dans Parcoursup, de la suppression des concours et des nouvelles modalités de recrutement
- **Actions collectives partenariales d'information et de communication**, notamment sur les métiers en tension
- **Collectivement**, identifier les opportunités, les leviers d'actions et la faisabilité pour le développement de l'apprentissage. Mesurer l'impact de la réforme de l'apprentissage
- **Problématique des formations longues** : rémunération des demandeurs d'emploi et

financement du coût pédagogique des salariés
Suite aux réflexions menées par l'ANFH, la FHF Hauts-de-France a également lancé en 2020 des travaux concernant l'apprentissage dans la FPH, qui se poursuivront en 2021.



Région
Hauts-de-France



“ RELATIONS
INSTITUTIONNELLES ”

La FHF Hauts-de-France s'efforce de répondre rapidement aux sollicitations de ses adhérents, et d'être le relais de leurs préoccupations, difficultés, avis et suggestions.

Afin de les représenter au mieux et de défendre leurs activités, elle rencontre également tout au long de l'année de nombreux partenaires et acteurs institutionnels de santé, et collabore également à plusieurs de leurs projets ou évènements.

FHF NATIONALE



5 Conseils d'administration de la FHF nationale

les 22 janvier, 1er avril, 17 juin, 23 septembre, et 18 novembre 2020

1 Convention nationale

le 23 septembre 2020

Santexpo

En raison de la crise sanitaire, l'évènement Santexpo est reporté à mars 2021, dans une version « Santexpo Live » 100% numérique

Universités d'été FHF

le 9 septembre 2020

RELATIONS AVEC LES FHR

Afin d'accompagner au mieux les établissements dans la gestion de la crise, une action coordonnée s'est mise en place tout au long de l'année avec la FHF nationale, au travers de points quotidiens et hebdomadaires avec les autres fédérations régionales.



Plus de 80 réunions en 2020

Chaque jour de mi-mars à mi-mai, puis une à deux fois par semaine le reste de l'année, en fonction de l'actualité

RENCONTRES AVEC LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



Conseil départemental du Nord

15 visioconférences Têtes de réseau du secteur PA/PH

Conseil départemental du Pas-de-Calais

10 visioconférences Têtes de réseau du secteur PA/PH



RENCONTRES AVEC L'ARS HAUTS-DE-FRANCE



Plus de 70 réunions ARS - Etablissements - Fédérations

48 audioconférences DOMS ARS - Fédérations médico-sociales

3 rencontres FHF Hauts-de-France ARS

le 14 mai 2020,

le 11 juin 2020, sur la thématique du Ségur de la santé

le 17 décembre 2020, rencontre avec le Pr Benoit VALLET, nouveau Directeur Général

Article 51 - Responsabilité populationnelle

La FHF Hauts-de-France participe aux travaux de 2 de ses établissements adhérents dans le cadre de l'article 51 :

- La mise en place de programmes cliniques au travers du projet de responsabilité populationnelle du Douaisis, territoire pionnier, en lien la FHF nationale (CH Douai)
- La mise en place d'équipes mixtes associant plusieurs professionnels de santé autour de patients au parcours complexe (CHU Lille)

FHF HAUTS-DE-FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE DU CHU
2, AVENUE OSCAR LAMBRET
CS 70 001 - 59037 LILLE CEDEX
TÉL.03 20 44 57 24
fhf.hdf@chru-lille.fr

www.fhf-hdf.fr



@laFHF_HDF